

constituaient pas tout l'objet et c'est dans cette mesure que la déclaration faite aujourd'hui par le ministre ne dévoile pas quel a été le principal sujet de discussion de cette conférence, c'est-à-dire la réaction des provinces au Livre blanc sur les modifications fiscales. J'utilise volontairement l'expression «modifications fiscales» et non le mot «réforme» car il devient de plus en plus évident d'après la façon dont le public réagit qu'il ne considère aucunement le Livre blanc comme une réforme.

De toute façon, vu l'attitude des provinces vis-à-vis du Livre blanc, j'aurais aimé que le ministre nous dise comment elles ont réagi. Après tout, il y a un aspect absolument implicite qui touche le cœur même de tout régime d'impôt sur le revenu dans notre pays: le gouvernement fédéral et les provinces doivent collaborer étroitement. A l'heure actuelle, on dirait que le gouvernement fédéral a décidé de se lancer seul en orbite et que les provinces s'en fichent éperdument.

Je prédis une chose: beaucoup de temps s'écoulera avant qu'on puisse mettre le Livre blanc en œuvre si le gouvernement ne modifie pas son attitude envers les provinces en ce qui concerne ces propositions fiscales. Il faudra qu'elles soient modifiées radicalement et que le gouvernement fédéral se montre plus conciliant à l'endroit des provinces et de leurs aspirations légitimes à propos de notre régime fiscal.

Je voudrais maintenant me pencher sur ce qu'on a dit de l'autre partie de la conférence. Nous reconnaissons, il est vrai, que la réaction des gouvernements provinciaux était conforme à leurs responsabilités. Une fois que les représentants provinciaux auront soumis la question à leurs collègues et que les gouvernements provinciaux auront pris une attitude officielle, je suis convaincu que les provinces pourront faire des suggestions qui aideront au succès de cet assaut contre l'inflation. Je suppose que l'inflation est le plus grave problème interne auquel le Canada est en butte aujourd'hui, mais il pourrait bientôt être supplanté par celui d'un chômage sans cesse croissant.

Je regrette également que les organisations ouvrières, par les porte-parole du CTC et de la CSN n'aient pas encore pris ou indiqué d'initiative réelle pour faire de la lutte anti-inflation une cause commune. J'aurais cru préférable qu'elles participent à la lutte contre l'inflation en dialoguant avec le gouvernement, même si elles ne sont pas d'accord avec les vues du côté adverse—elles ont pleinement droit à leur opinion—au lieu de se

tenir à l'écart et de prendre une attitude que je trouve absolument négative.

J'en viens maintenant à un autre point que le ministre des Finances a mis en relief cet après-midi. Je veux parler de l'indépendance absolue que M. Young garderait vis-à-vis du gouvernement. Je voudrais connaître la position du gouvernement. Le pays fait face au problème de l'inflation et la tâche de combattre celle-ci incombe au gouvernement. Cependant, il reste là à ne rien faire, sans doute offrant M. Young comme l'agneau du sacrifice en l'occurrence.

Il est temps que le gouvernement imprime une direction aux affaires nationales. Si cette commission indépendante qui s'occupe des prix et des revenus est incapable de faire l'unanimité, la solution consiste-t-elle simplement à lever les bras au ciel? Je tiens à dire que le devoir du gouvernement est clair. A l'avenir, le premier ministre (M. Trudeau) doit tâcher par tous les moyens d'amener les syndicats ouvriers à prendre part avec lui et avec les membres de son cabinet à un dialogue sérieux visant à combattre l'inflation. Qu'ils se parlent au lieu de s'insulter à distance. C'est là la qualité essentielle des chefs. Si la solution du problème de l'inflation est laissée à M. Young et à ses collègues, le gouvernement abdique ses propres responsabilités.

Le ministre a indiqué, comme modeste ou prétendu succès de la part de la Commission des prix et des revenus, que les bénéfices réalisés dans le secteur des affaires avaient accusé un déclin, et que ce résultat avait été obtenu volontairement. Il faudrait que le ministre soit beaucoup plus convaincant. Rien ne prouve que ce déclin dans le premier trimestre ou le premier mois de cette année soit attribuable aux restrictions volontaires. Je demande seulement au ministre de consulter les chiffres sur le fléchissement des ventes au détail, les ventes d'automobiles et le marasme dans l'industrie du bâtiment. Il devrait tenir compte de la réduction sensible du nombre de permis de construction émis et de la diminution d'environ 40 p. 100 des nouvelles mises en chantier.

Puis le ministre a manifestement passé sous silence la diminution des revenus agricoles qui a fini par s'infiltrer dans le système et qui explique la réduction des bénéfices des entreprises. S'ils ont diminué, c'est tout simplement qu'ils n'ont pas été réalisés. A mon avis, c'est vraiment exagérer que d'attribuer cette réduction aux restrictions consenties volontairement par les hommes d'affaires, et de voir là une preuve du succès ou du succès partiel de la Commission des prix et des revenus.